

Quel que soit le contexte, assurer quotidiennement aux neuchâtelois un accès aisé, équitable et sécurisé à des soins psychiatriques est l'objectif du CNP. Aussi, en conformité avec les mesures d'assouplissement récemment édictées par le Conseil fédéral, le CNP ajuste dès le 8 juin 2020 les modalités de dispensation de ses prestations.

Dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique, ainsi que du nombre de personnes réunies, le CNP reprend progressivement l'ensemble de ses activités en présentiel, de même que les visites aux patients, selon des modalités spécifiques par activités. Par ailleurs et comme de coutume, le Centre d'urgences psychiatriques (CUP) traite les urgences, l'hôpital accueille les patients pour des traitements psychiatriques aigus, les centres ambulatoires assurent les consultations programmées et les équipes mobiles déploient leurs prestations au lieu de vie même du patient, selon les indications thérapeutiques posées par les spécialistes.

Activités groupales

Les groupes thérapeutiques des Centre Thérapeutique de Jour (CTJ) ainsi que les autres activités groupales suspendues en raison du COVID-19 pourront progressivement reprendre leur cours. Le calendrier de reprise et les modalités organisationnelles seront communiquées aux patients concernés.

Visites aux patients

Les visites aux patients au sein des unités de soins reprennent avec des limitations horaires spécifiques à chaque dispositif et tranche d'âge. Les proches sont priés de bien vouloir annoncer leur visite en appelant les unités de soin au préalable.

Cafétérias

Les cafétérias habituellement ouvertes au public sont désormais réouvertes. A noter qu'il est désormais possible de payer dans tous nos restaurants et cafétérias par cartes et sans contact.

Ateliers Astelle (Préfergier)

Les ateliers Astelle à Préfergier reprendront partiellement leur activité à partir du 8 juin. Les bénéficiaires s'y rendront de manière échelonnée et par petit groupes selon des rotations horaires établies par les équipes socio-éducatives, qui en informeront les bénéficiaires.

Enfin, la situation actuelle permet au CNP de revenir à une organisation usuelle ; le dispositif de crise mis en place dès le 3 mars 2020 est mis en veille.

Marin-Epagnier, le 5 juin 2020

Pour de plus amples renseignements:

- CNP, Mme Raffaella Diana, Directrice Générale, 032 755 17 16 (via le Secrétariat Général).
- Dr Pedro Planas, Directeur médical, 032 755 17 11.